

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DEMANDE

PROJET COLLECTIF 20__-20__

1. Identification du projet collectif

Nature du projet

L'activité débute le (date) à (heure)

et se termine le (date) à (heure)

Endroit :

Nom de la personne-ressource :

2. Identification

Nom de l'école : Téléphone :

Nom des personnes impliquées par la demande : (s'il y a libération, veuillez indiquer la date)

3. Tableau à compléter

Suppléance (à justifier)	
Honoraires de la personne-ressource	
Autres (spécifiez)	
Total	

Toute demande doit être acheminée au Comité de perfectionnement de votre école. Pour les spécialistes du primaire, la demande doit être acheminée au Comité de perfectionnement, **au plus tard le vendredi qui précède la réunion** prévue par le comité, au centre administratif du CSSBF.

Pour les frais déboursés par la participante ou le participant, la réclamation doit parvenir après l'activité **avec les pièces justificatives originales** au centre administratif du CSSBF, a/s du comité de perfectionnement.

Signature du responsable du projet

Date

Approbation de la direction d'école

Représentant enseignant membre du comité

Informations

Frais admissibles à un remboursement

Honoraires et frais de la personne-ressource	100 %
Frais d'inscription	100 % à l'extérieur du territoire du CSSBF.
Frais de repas	Aucun à l'intérieur du territoire du CSSBF.
Frais de déplacement	Selon la politique du CSSBF.
Stationnement	Aucun à l'intérieur du territoire du CSSBF.
Frais d'hébergement	Aucun à l'intérieur du territoire du CSSBF.
Frais d'hébergement chez un parent ou ami	Aucun à l'intérieur du territoire du CSSBF.
Suppléance	Si le protocole de réalisation du projet le requiert.

À l'extérieur du territoire du CSSBF.

Déjeuner : 15 \$ Dîner : 20 \$ Souper : 28,50 \$
• 0,60 \$ du kilomètre; • Kilométrage alloué sur une base de trois participantes, participants; • Les points de départ et d'arrivée sont le centre administratif du CSSBF.
100 %
225 \$ maximum par coucher *
30 \$

- * L'hébergement est autorisé la veille d'un évènement pour la région métropolitaine, la région de Québec et les régions plus éloignées que celles mentionnées.